

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise**

### **La Coalition Poids salue la recommandation d'étudier la mise en place d'une taxe sur les boissons sucrées**

---

**Montréal, 19 mars 2015** - La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) se réjouit de constater que la taxe sur les boissons sucrées est identifiée comme une piste d'action à considérer dans le rapport de la *Commission d'examen sur la fiscalité québécoise*. Elle salue également le fait que les membres de la Commission aient retenu l'idée que « les sommes dégagées devraient être réinvesties dans la lutte contre l'obésité afin d'avoir un effet réel », un élément essentiel pour la Coalition Poids.

Depuis quelques années, la Coalition Poids recommande l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées (gazeuses, sportives, vitaminées, thés glacés, cocktails) afin de générer des revenus à investir en prévention des problèmes liés au poids. Une taxe d'environ 10 sous par litre de boissons sucrées rapporterait au gouvernement plus de 80 millions de dollars à réinvestir dans la prévention de l'obésité et des maladies chroniques associées. « Une taxe sur les boissons sucrées est une mesure pertinente et doublement payante pour les Québécois. En plus d'envoyer un signal clair sur un important contributeur à l'obésité, elle permet de générer des revenus à investir pour limiter cette grave problématique qui coûte plus de 1,5 milliard de dollars par année », souligne Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids.

L'augmentation du prix de ces boissons est également souhaitable pour réduire l'attrait de ces produits, notamment auprès des jeunes. Au Québec, un enfant sur cinq et le quart des adolescents boivent des boissons sucrées tous les jours<sup>1, 2</sup>. Le fait de cibler les boissons sucrées est largement justifié : « La consommation quotidienne de boissons sucrées contribue à l'obésité, au diabète et à la carie dentaire. Dans la littérature scientifique, c'est le seul produit alimentaire identifié comme étant constamment associé à l'obésité chez les enfants », explique Mme Voyer.

Compte tenu des taux alarmants d'obésité et de maladies chroniques, investir en prévention s'avère urgent. « Dans le contexte budgétaire actuel et devant la nécessité d'investir davantage en prévention, le ministre des Finances doit prévoir une taxe sur les boissons sucrées dédiées à la prévention dans son prochain budget », conclut Corinne Voyer.

Pour consulter le mémoire de la Coalition Poids *Une taxe sur les boissons sucrées dédiée à la prévention : pour les finances et la santé publique* déposé à la *Commission d'examen sur la fiscalité québécoise* rendez-vous au [www.cqpp.qc.ca](http://www.cqpp.qc.ca).

**À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids**

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails [www.cqpp.qc.ca](http://www.cqpp.qc.ca).

– 30 –

**Source :**

Corinne Voyer

Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 242

Cellulaire : 514 566-4605

[cvoyer@cqpp.qc.ca](mailto:cvoyer@cqpp.qc.ca)

---

<sup>1</sup> Institut de la statistique du Québec (2005). Enquête de nutrition auprès des enfants québécois de 4 ans. Repéré le 19 mars 2015 au [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alimentation/nutrition-enfants-4ans.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alimentation/nutrition-enfants-4ans.pdf)

<sup>2</sup> Institut de la statistique du Québec (2012). L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011 - Tome 1 : Le visage des jeunes d'aujourd'hui : leur santé physique et leurs habitudes de vie. Repéré le 19 mars 2015 au [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alimentation/sante-jeunes-secondaire1.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alimentation/sante-jeunes-secondaire1.pdf)